

DEMANDE D'ENGAGEMENT EN CATEGORIE

EPREUVES 2012

<input type="checkbox"/> - 25 cv (*)	<input type="checkbox"/> 05-06/05	BARR	MC BARR
<input type="checkbox"/> 125cc	<input type="checkbox"/> 27-28/05	CHANAZ	MC CHANAZ
<input type="checkbox"/> Open	<input type="checkbox"/> 09-10/06	MARCHAUX	AM DOUBS
<input type="checkbox"/> 600cc	<input type="checkbox"/> 23-24/06	CHATEL ST DENIS (CH)	MC CHATEL
<input type="checkbox"/> 1300cc	<input type="checkbox"/> 30/06-01/07	BOECOURT LA CAQ. (CH)	MR TEAM BOECOURT
<input type="checkbox"/> Side-Cars	<input type="checkbox"/> 14-15/07	PANISSIERES	AMR PANISSIEROISE
<input type="checkbox"/> Quads	<input type="checkbox"/> 21-22/07	VILLERS SS CHALAMONT	MOISSA GAZ
<input type="checkbox"/> Promotion (hors Championnat)	<input type="checkbox"/> 11-12/08	HAUTEFAGE LA TOUR	MC VILLENEUVOIS
	<input type="checkbox"/> 18-19/08	MARLHES	MC PICARLOUX

(*) ATTENTION : Le Trophée - 25 cv sera décerné si un minimum de 12 pilotes est atteint sur l'ensemble de l'année.

COCHEZ LES CASES CORRESPONDANTES - **UN BULLETIN D'ENGAGEMENT PAR EPREUVE ET PAR CATEGORIE**

TOUT PILOTE SOUS LE COUP D'UNE SUSPENSION DE PERMIS DE CONDUIRE, ET NON TITULAIRE D'UN CASM, S'ENGAGE A NE PAS PARTICIPER AUX EPREUVES CORRESPONDANT A SA PERIODE DE SUSPENSION.

PILOTE

NOM : _____ Prénom : _____ Né le : _____

Adresse complète : _____

Code Postal : Ville : _____ Tél. fixe : _____

Tél. port. : _____ Type Licence & N° : _____ Moto-Club : _____

N° permis ou CASM : _____ Email : _____

PASSAGER SIDE-CAR

NOM : _____ Prénom : _____ Né le : _____

Licence N° : _____ Moto-Club : _____

N° permis ou CASM : _____

MACHINE

Marque : _____ Type : _____

Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

Les vérifications préliminaires sont des vérifications de sécurité, la conformité de la machine avec les règles techniques reste sous la responsabilité du pilote.

Je soussigné m'engage à respecter le Règlement Général des CHAMPIONNATS DE FRANCE, ainsi que le Règlement Particulier de l'épreuve et à me conformer aux prescriptions du Code Sportif National de la FFM et de ses Annexes.

Réservé à l'Organisateur

DATE : _____ SIGNATURE : _____

DEMANDE A RETOURNER ACCOMPAGNEE OBLIGATOIREMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT DE 119 € (110 € POUR LES EPREUVES EN SUISSE) (74 € POUR LES CATEGORIES MOINS DE 25 CV ET QUADS) AU PLUS TARD 30 JOURS AVANT L'EPREUVE A CHAQUE CLUB ORGANISATEUR (VOIR ADRESSES AU VERSO).

ATTENTION : APRES LA DATE DE CLOTURE DES ENGAGEMENTS, LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI, UNE PENALITE DE 65 € POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE, 40 € POUR LES TROPHÉES DE FRANCE SERA APPLIQUEE.

UN BULLETIN NON ACCOMPAGNE DU DROIT D'ENGAGEMENT N'EST PAS PRIS EN COMPTE.

Ci-joint, la somme de _____ € réglée par : chèque/CCP/mandat

COORDONNEES DES CLUBS ORGANISATEURS

5 et 6 mai – BARR (67)

MC BARR

Madame Corinne MILLE, MC CHANAZ, Le Poisat, 73310 CHANAZ. Tél. 06.64.24.23.78

27 et 28 mai – CHANAZ (73)

MC CHANAZ

Madame Corinne MILLE, Le Poisat, 73310 CHANAZ. Tél. 06.64.24.23.78

9 et 10 juin – MARCHAUX (25)

AM DOUBS

Monsieur Guy CUNCHON, 6, rue Berthoud, 25000 BESANCON. Tél. 03.81.53.42.24

23 et 24 juin – CHATEL SAINT DENIS LES PACCOTS (SUISSE) (uniquement pour les catégories Open, 600cc, 1300cc et Side-Cars)

MC CHATEL

Engagement uniquement en ligne (à partir du 24 avril) : <http://inscription.mcchatel.ch>

Monsieur Nicolas LIAUDAT. Tél. + 41.76.380.41.39. Mail : secretaire-course@mcchatel.ch

30 juin et 1^{er} juillet – BOECOURT LA CAQUERELLE (SUISSE) (uniquement pour les catégories Open, 600cc, 1300cc et Side-Cars)

MR TEAM

Monsieur Florent TSCHMANN, Case postale 18, CH – 2856 BOECOURT. Tél. + 41.79.251.33.02. Mail :

florent.tschann@bluewin.ch

14 et 15 juillet – PANISSIERES (42)

AMR PANISSIEROISE

Route de Feurs, 42360 PANISSIERES. Tél. 04.77.28.86.61 et 06.83.82.42.71. Mail : amrpanissieres@orange.fr

21 et 22 juillet – VILLERS SOUS CHALAMONT (25)

MC MOISSAGAZ

Monsieur Philippe OREN, 16, grande rue, 25270 VILLENEUVE D'AMONT. Tél. 03.81.89.50.25 et 06.84.53.36.84

11 et 12 août – HAUTEFAGE LA TOUR (47)

M.C. VILLENEUVOIS

Madame Odile BOURGUIGNON, MANNE, 47310 SAINT VINCENT DE LAMONTJOIE. Tél. 05.53.97.21.18.

18 et 19 août – MARLHES (42)

MC LES PICARLOUX

Monsieur Olivier TOURON, 13, chemin du Pinay, 42700 FIRMINY. Tél. 04.77.89.29.23

IMPORTANT

Le chronométrage des machines s'effectue par système transpondeurs.

Lors de chaque manifestation, les concurrents se verront remettre un transpondeur qu'ils devront restituer à Madame Isabelle LE CHALONY dès leur épreuve terminée (et au plus tard le dimanche soir).

Une caution de 200 € sera réclamée pour garantir le retour de celui-ci. Le transpondeur est sous l'entière responsabilité du concurrent, pendant toute la manifestation et jusqu'à sa restitution, en conséquence, la perte, le vol ou la détérioration du transpondeur est à la charge du concurrent.

Pour fixer les transpondeurs sur la machine, chaque pilote devra s'équiper d'un support qui lui sera vendu 8 €, lors de l'attribution du transpondeur. Le transpondeur devra être placé à l'avant de la moto sur la fourche. Pour les Side-Cars, le transpondeur devra être placé à l'avant, au niveau de la roue avant.